

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 14 DECEMBRE 2021 -

DÉCISION N° 21 - 09 - 070

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 1^{er} octobre 2021, s'est réuni le mardi 14 décembre 2021 à partir de 15 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Georges ZIEGLER (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)

Excusée :

- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Décision 10 : L'avenant relatif au marché d'extension du plateau technique du SDIS 42 et création d'un auvent.

📁 Avenant n°1 au lot 06 : «Portails sectionnels » SODAM:

Des prestations initialement prévues ont été supprimées : hauteur refoulement portes.

Cet avenant représente une moins-value de 430 € HT (516 € TTC).

Cette modification représente une moins-value de 430 euros HT (516 € TTC), soit une diminution de 2,18 % du montant HT initial du marché qui passe de 19 770 € HT (23 724 € TTC) à 19 340 € HT (23 208 € TTC).

Le montant hors taxes initial du marché diminue ainsi de 2,18 % et passe de 19 770 € HT (23 724 € TTC) à 19 340 € HT (23 208 € TTC).

**Vu le rapport présenté par la Présidente,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve le projet d'avenant n°1 au lot 6 : «*Portails sectionnels* » relatif au marché d'extension du plateau technique du SDIS 42 et création d'un auvent et autorise la Présidente à signer le document ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

La Présidente du Conseil d'administration
du service départemental
d'incendie et de secours de la Loire



Marianne DARFEUILLE